

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
DEMANDE DE DECLASSEMENT SEVESO SEUIL HAUT EN SEVESO SEUIL BAS
DES INSTALLATIONS EXPLOITEES PAR LA SOCIETE SARGON
SUR LA COMMUNE DE BEAUTOR

La société SARGON SAS, dont le siège social est situé 3 avenue Bertie Albrecht à Paris (75008), sollicite le déclassement de son site exploité sur la commune de BEAUTOR (02800), route de la centrale, de SEVESO Seuil Haut en classement SEVESO Seuil Bas.

Par arrêté préfectoral n°IC/2022/170 du 30 août 2022 est organisée une consultation du public par voie électronique dans le cadre de cette demande de la société SARGON pour ses installations de régénération de solvants et de prétraitement et de transit de déchets à BEAUTOR.

Cette consultation du public par voie électronique est organisée du 16 septembre 2022 au 30 septembre 2022 inclus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier de demande sur le site Internet des services de l'État dans l'Aisne à l'adresse suivante :

<https://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Consultations-et-Enquetes-publiques/consultations-publiques/ICPE>

Ce dossier a été expurgé de ses données sensibles qui ne sont communicables que sur demande écrite adressée au préfet de l'Aisne, Direction départementale des territoires, 50 boulevard de Lyon, 02011 Laon cedex.

Le public pourra adresser ses observations au préfet de l'Aisne par message électronique à l'adresse dtd-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr en précisant dans l'objet du courriel "Société SARGON-BEAUTOR".

Les observations doivent être transmises avant la fin du délai de la consultation du public, soit le **30 septembre 2022 à minuit**.

A l'issue de la consultation du public, le préfet de l'Aisne est l'autorité compétente pour prendre la décision.

Cette décision ne pourra être définitivement adoptée avant l'expiration d'un délai permettant la prise en considération des observations et propositions déposées par le public. Sauf en cas d'absence d'observations et de propositions, ce délai ne peut être inférieur à trois jours à compter de la date de clôture de la consultation.

Laon, le **- 5 SEP. 2022**

Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation,

La chef de pôle



Jenny POIRIN